Revue de presse
Articles publiés entre le 10 février et le14 février 2014



Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement à Moroni.....2
Surveillance maritime.....5
Agriculture.....16
Energie renouvelable.....17
Culture.....20
Pêche.....22
Tourisme.....29
Santé.....33
Genre.....35
Développement durable.....37

Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI.

Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement à Moroni

Al-watwan 10/02/2014

Sommet des chefs d'Etats de la Coi : «Les préparatifs ont beaucoup avancé»

10 février 2014



Le ministre des Relations extérieures et de la Coopération a tenu une conférence de presse avant-hier, samedi 8 février, à Moroni. Il était surtout question des préparatifs en cours du Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de la Commission de l'Océan indien (Coi), prévu en juillet prochain aux Comores. «Les travaux ont beaucoup avancé au niveau de l'identification des besoins et de l'élaboration du budget tant pour la réunion du conseil des ministres en avril que du sommet proprement dit», a déclaré El-Anrif Said Hassane. Selon lui, l'hébergement des différentes délégations ne posera aucun problème. «Tous les hôtels sont prêts», a-t-il dit.

Outre les cinq Etats membres de la Coi, d'autres pays et institutions multilatérales, notamment la Tanzanie, l'Australie, la Chine, la Banque africaine de développement (Bad) ou encore l'Union européenne (Ue) ont confirmé leur participation.

«Le président Ikililou Dhoinine et son gouvernement ne ménagent aucun effort pour la réussite de ce sommet», a indiqué le chef de la diplomatie comorienne.
A ceux qui doutent de la capacité de notre pays à recevoir un aussi grand événement, il a répondu que «les Comores ont une expérience en matière d'organisation de tels sommets et d'accueil d'illustres personnalités», faisant référence à l'arrivée à Moroni de François Mitterrand en 1990, de l'ex-Premier ministre français François Fillon en 2009, de l'ancien président iranien Mahmoud Ahmedinejad la même année etc. Le ministre des Relations extérieures a particulièrement cité la tenue à Moroni du sommet de l'Easbrig en mars 2010.

Avant le sommet de juillet prochain, les Comores accueilleront deux autres grand rendez-vous régionaux, le Conseil de ministres des Affaires étrangères et la réunion des Opl (Officiers permanents de liaison). A en croire El-Anrif Said Hassane, le sommet de Moroni sera l'occasion «de retracer l'avenir de la région après trente ans d'existence». Les questions de l'élargissement et de l'approfondissement de la Coi et ainsi que celle de l'aménagement de l'espace maritime de l'Indianocéanie seront au coeur des débats.

Avant le sommet de juillet prochain, les Comores accueilleront deux autres grand rendez-vous régionaux, le Conseil de ministres des Affaires étrangères et la réunion des Opl (Officiers permanents de liaison). A en croire El-Anrif Said Hassane, le sommet de Moroni sera l'occasion «de retracer l'avenir de la région après trente ans d'existence». Les questions de l'élargissement et de l'approfondissement de la Coi et ainsi que celle de l'aménagement de l'espace maritime de l'Indianocéanie seront au coeur des débats.

Il a appelé tous les Comoriens à apporter «leur soutien, leur savoir-faire et leur hospitalité légendaire pour le succès» de ce conclave. «Nous avons réfléchi sur les questions de sécurité, d'infrastructures, de logistique et de protocole entre autres», a fait savoir le patron de la diplomatie comorienne, avant d'annoncer la disponibilité des pays de la région à accompagner les Comores «dans un processus de formation en matière de protocole et de sécurité».

Nassila Ben Ali

Tweeter

La gazette des Comores 10/02/2014

Le gouvernement à la recherche d'une expertise

Like 5 Tweet 0 Pin it Share 1

Le ministre des Relations Extérieures annonce dans une conférence de presse la mise en place prochaine d'une commission nationale en prélude du sommet de la COI prévu de se dérouler au mois de juillet à Moroni. Le chef de la diplomatie rassure par ailleurs l'opinion publique quant à la capacité du pays à être au rendez-vous de cette grande messe régionale.



Le ministre des relations extérieures entouré du staff COI

« Nous avons tiré les leçons du passé, raison pour laquelle nous avons multiplié assez tôt les rencontres de concertation avec toutes les forces vives du pays », a d'amblée déclaré El Anrif Said Hassane ministre des Relations Extérieures devant un parterre de journalistes des medias nationaux. Au cours de cette conférence de presse, le chef de la diplomatie comorienne annonce la mise en place au courant du mois prochain d'une commission nationale qui devrait appuyer le gouvernement dans l'organisation de ce sommet « aux enjeux économiques et politiques sans précédent », selon lui.

A l'entendre, cette commission devait inclure tous les comoriens, des organisations de la société civile aux secteurs publics et privés pour que « chacun apporte son expertise », a-t-il dit. Le recrutement d'un directeur devant chapoter cette commission et dont les termes de références sont clarifiés dans un document déjà disponible est d'ors et déjà lancé. Des formations en protocole mais aussi en sécurité seront dispensées aux membres de cette commission.

Des pays comme la France et l'Ile Maurice se sont montrés disponibles à exporter leurs expertises sur l'organisation de cette réunion de haut niveau, des pays qui ont une très grande tradition d'accueil d'événements d'envergure mondiale. Somme toute, le patron de la diplomatie comorienne tente de rassurer que le pays n'est pas à son premier accueil d'un sommet regroupant des hauts responsables régionaux ou internationaux. Pour avoir organisé le sommet des chefs d'Etats et de gouvernements de l'EASBRIG et accueilli plusieurs conseils des ministres de la COI « il y a donc une expérience de référence qui va servir », fait-il observer.

Et lui d'ajouter que le processus a beaucoup avancé par rapport à «l'identification des besoins et l'élaboration du budget » qui sera présenté au prochain conseil des ministres pour examen et adoption. Quant à l'épineuse question de l'hébergement, connaissant la capacité limité du pays en infrastructure hôtelière, le ministre fait confiance aux hôtels disponibles dans le pays pour pouvoir accueillir les différentes délégations. Selon lui l'hypothèse des réquisitions de villas privées est plus que probable. « Ce sommet est un grand défi mais aussi une grande et formidable opportunité », a-t-il avancé. Et lui de conclure sur une note d'optimisme « ce sommet donnera un cachet fort aux Comores ».

Maoulida Mbaé

RFI

Jean Claude de l'Estrac, Mauricien, secrétaire général de la Commission de l'océan Indien



Jean-Claude de l'Estrac.
over-blog.com

Par Abdoollah Earally

La crise malgache résolue, la Commission de l'océan Indien prépare désormais son sommet des chefs d'Etat en juillet à Moroni. Un sommet qui se penchera sur la réorientation stratégique de l'organisation qui regroupe cinq Etats de la région. Son secrétaire général, le Mauricien Jean-Claude de l'Estrac, lance le débat sur un changement d'appellation et d'un élargissement de la COI.

http://www.rfi.fr/emission/20140209-jean-claude-estrac-mauricien-secretaire-general-commission-ocean-indien

Seychelles NATION

5 million d'euros de l'UE en faveur de la lutte anti-piraterie

11-February-2014



Cela fait déjà six ans depuis que le Programme Régional de Sécurité Maritime (MASE) a été mis en place. Ceci est une initiative conjointe de l'Union Européenne(EU), de l'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (UNODC) et des organisations régionales comme la Commission de l'Océan Indien (COI), visant à lutter contre la piraterie et d'autres crimes maritimes sur la côte est de l'Afrique et dans l'Océan Indien.

Depuis 2008, les actions dans le cadre du Programme MASE ont compris le jugement des pirates ainsi qu'un support médical et légal pour ceux-ci, la formation pour le personnel policier, judiciaire et pénitencier et la construction d'infrastructures nécessaires pour la détention des pirates à la prison locale de Montagne Posée accompagnée d'un support logistique et des échanges d'informations.L'Union Européenne a en novembre dernier assuré la poursuite de ce partenariat avec les Seychelles en signant avec l'UNODC un accord qui prévoit un financement à l'ordre de 5 million d'euros émanant du Dixième Fond Européen de Développement (EDF),sur une période de 5 ans. A noter que le Programme MASE pèse un total de 37.5 millions d'euros fournis par le biais des organisations régionales, COI incluse.Lors d'une récente cérémonie à l'Hôtel Berjaya Beau Vallon Bay, le ministre seychellois de l'Intérieur et du Transport, M. Joël Morgan a remercié l'Union Européenne pour la reconduite de son soutien. Ceci, en présence des représentants des partenaires dans la lutte anti-piraterie tels le ministre des Affaires Etrangères M. Jean-Paul Adam, le président de la Cour Suprême M. Fredrick Egonda-Ntende, le président de la Cour d'Appel M. Francis MacGregor, l'ambassadrice de France Mme Geneviève Iancu, de la représentante régionale de l'UNODC Mme Loide Lungameni ainsi que des représentants de la COI.

Le ministre Morgan a une nouvelle fois rappelé les conséquences négatives que peut apporter l'insécurité maritime sur un petit Etat insulaire en voie de développement comme les Seychelles, dont l'existence dépend sur une commerce maritime libre et sure. Il a donc salué l'existence de programmes de partenariat comme MASE qui ont contribué au maintien de la sécurité dans la région.« Il est clair que pendant que nous continuons à enregistrer des progrès, tous les partenaires dans la bataille ne doivent pas oublier les menaces et risques qui continuent à exister. Les Seychelles vont continuer à contribuer leur part alors que nous reconnaissons qu'aucun Etat ne pourra le faire tout seul. Avec ça nous accueillons aujourd'hui le partenariat continu de l'Union Européenne, de l'UNODC, de nos partenaires régionaux à travers la Commission de l'Océan Indien et tous ceux qui veulent voir régner la paix, la loi et l'ordre dans la forme d'un accord compréhensif de sécurité maritime », a souligné M. Morgan.

Quant à l'Ambassadrice de France, elle a dans sa capacité de représentante de L'UE insisté sur la poursuite de cette coopération tout en réassurant l'engagement de cette organisation.

« La coopération avec l'UNODC va offrir des outils essentiels aux autorités de l'Afrique de l'Est et de l'Océan Indien dans leur lutte contre la piraterie maritime. En effet, si l'activité a réduit considérablement, elle n'a pas été pour autant éliminée et notre vigilance commune est une obligation absolue.Il est donc impératif que les gouvernements et autres partenaires dans la région continuent leur coopération pour assurer la sécurité des régions maritimes. L'Union Européenne est plus que jamais engagée à apporter son support dans cette tâche et espère voir des routes maritimes plus sures et un environnement plus fort dans la lutte efficace contre la piraterie », a-t-elle-dit. Dans le cadre du programme MASE, I'UE et l'UNODC se disent non seulement assurer la sécurité mais également contribuer au développement et à la prospérité de la région. Ces actions viennent complimenter la mission de l'EU CAP NESTOR et de l'Opération ATALANTE menées dans l'Océan Indien et d'autres activités d'intervention à l'intérieur même de la Somalie.



http://www.nation.sc/article.html?id=240645

*IMAZPRESS
l'image au service de l'info

Lutte contre la piraterie

La COI inspirée par un film américain

La Commission de l'océan Indien a organisé ce lundi 10 février 2014 une projection du film américain Capitaine Phillips, à Bagatelle, sur l'île Maurice. Le long-métrage, qui a été diffusé auprès du ministre mauricien des Affaires étrangères et de représentants de l'Union européenne, est inspiré de l'histoire de l'Alabama, un porte-conteneurs attaqué par des pirates somaliens en 2009. La projection a également été l'occasion pour la COI de rappeler le rôle de son Unité anti-piraterie basée aux Seychelles.
Posté par IPR il y a 18 heures



La prise d'otage de l'Alabama "a suscité une véritable prise de conscience internationale", d'après Jacques Belle, le directeur de l'UAP. Son unité, financée par l'Union européenne, a comme objectif principal de "renforcer les capacités maritimes des Etats de la région." D'après la Banque mondiale, les rançons ont rapporté 400 millions de dollars aux commanditaires et pirates entre 2005 et 2012. La Commission de l'océan indien estime que "le danger est réel et actuel" pour les chalutiers, bateaux de plaisance et porte-conteneurs qui naviguent au sein "l'Indianocéanie."

http://www.ipreunion.com/actualites/reportage/2014/02/11/lutte-contre-la-piraterie-la-coi-inspiree-par-un-film-americain,24217.html

Le Mauricien du 13/02/2014

PIRATERIE MARITIME | Selon de l'Estrac

Un cas de piraterie allégué dans les eaux seychelloises hier soir

Guy Samzun de la délégation de l'Union européenne : « La lutte contre la piraterie peut seulement être remportée par le peuple somalien en Somalie »

Le secrétaire général de la COI, Jean-Claude de l'Estrac, a fait mention, ce matin, d'un cas allégué de piraterie par des pirates somaliens qui aurait eu lieu hier soir au large des Seychelles. Sept pêcheurs somaliens auraient été pris en otages, a-t-il déclaré au début de son intervention consacrée à la piraterie maritime devant l'assemblée parlementaire paritaire ACP/Union européenne. L'information n'avait toutefois pas été confirmée.

Le secrétaire de la COI intervenait dans le cadre de la session consacrée aux enjeux de paix et de sécurité dans la région, qui a aussi vu l'intervention de Guy Samzun, chef par intérim de la Délégation de l'Union européenne à Maurice, qui a estimé que la lutte contre la piraterie ne pourra être remportée que par le peuple somalien sur le sol somalien.

Jean-Claude de l'Estrac a insisté sur l'importance de la desserte maritime pour le développement économique de îles de la région du sud-ouest de l'océan Indien. *« Or depuis quelques années l'océan Indien occidental a été frappé par l'irruption du phénomène de la piraterie, née de la désagrégation de la Somalie »*. Il a évoqué les conséquences de la piraterie sur les économies des pays de la région qui est responsable du renchérissement du coût du transport maritime, du détournement de trafic ainsi que la diminution d'activités touristiques. Il a rappelé que des citoyens États membres de la COI ont également été pris en otage.

Selon Jean-Claude de l'Estrac, la crise induite par la piraterie somalienne a révélé la dépendance de notre région à l'égard des pourvoyeurs extérieurs de sécurité dont l'Union européenne, l'OTAN et autres coalition de circonstance.

Il a expliqué que la COI est activement engagée dans la mise en œuvre de cette stratégie qui participe à l'édification d'une architecture de sécurité maritime régionale à l'échelle du grand océan Indien. C'est dans ce contexte que la COI a créé une unité d'anti piraterie basée aux Seychelles. Il a annoncé que la sécurité maritime régionale s'appuiera sur un système d'échange d'informations et de suivi maritimes, sur des processus de coopération opérationnelle et de formation. Ces systèmes devront probablement être formalisés dans le cadre d'un accord régional de coopération. Jean-Claude de l'Estrac a également annoncé que la COI œuvre actuellement à la création de certains éléments clés de cette future organisation, notamment la mise en place d'un processus de coopération opérationnelle dans l'ouest de l'océan Indien et la création d'un système de suivi d'échange d'information maritime et de suivi du trafic maritime destiné à garantir la sécurité des grandes routes maritimes et les espaces adjacents.

Le chef par intérim de la délégation de la Commission européenne est aussi intervenu pour expliquer les efforts déployés par l'Union européenne pour combattre la piraterie dans la région. Il estime que la communauté internationale doit maintenir le momentum dans le cadre de la lutte contre la piraterie. Selon lui, *« la lutte contre la piraterie ne pourra être remportée que par le peuple somalien sur le sol somalien »*. Il est par conséquent urgent de créer des interfaces en vue de faciliter les investissements du secteur privé en Somalie.

Cette session a donné lieu à une série de questions de la part des parlementaires. Le chef par intérim de la délégation européenne a expliqué que douze pirates présumés sont actuellement poursuivis à Maurice où ils ont été transférés depuis janvier de l'année dernière. Il a expliqué que le procès est actuellement en cour et prend un peu plus de temps à Maurice qu'aux Seychelles en raison des procédures judiciaires.

Nita Deerpalsing est également intervenue pour parler des disposition prises par Maurice pour combattre la piraterie dans la région de l'océan Indien et a dans ce contexte investi d'importantes sommes d'argent, bien que cette démarche n'est pas bien comprise par la population.

L'Assemblée parlementaire paritaire s'est ouverte hier et a été dominée par l'appel du président de la République demandant à l'Union européenne de revoir la décision d'abolir les quotas sucriers internes. Selon lui, avec l'élimination des quotas, la production sucrière européenne connaîtra une augmentation sensible avec pour effet que le prix du sucre pourrait tomber à 400 euros la tonne (Rs 16 000). Il avait, par la même occasion, déploré la baisse sensible des allocations destinées à Maurice dans le cadre du Programme indicatif national *« on account of the application by EU of the principle of differentiation »*. *« We believe that the specific vulnerabilities of Small Island Developing States have not been fully addressed »*. Il a rappelé que Maurice bénéficie de l'aide des bailleurs de fonds pour permettre au pays de passer à un autre niveau de son développement et pour relever les défis auxquels il est confronté. Ces questions ont été reprises par le Nita Deerpalsing lors de son intervention dans le cadre de la session de travail consacrée à l'intégration et la coopération régionales.



Jean-Claude de l'Estrac

JMP

SANTÉ | Hôpital Apollo Bramwell

Un nouveau traitement pour l'insuffisance cardiaque

La vie d'un patient souffrant d'insuffisance cardiaque sévère a été sauvée grâce à un traitement de pointe appelé la thérapie de resynchronisation cardiaque, effectuée au Heart Centre de l'hôpital Apollo Bramwell pour la première fois. Le patient souffrait d'insuffisance cardiaque chronique, une pathologie caractérisée par la perte de force et par l'élargissement des muscles sanguins. Bien que cet état soit fréquemment causé par des obstructions qui empêchent le sang d'atteindre les muscles du cœur, provoquant des dommages irréversibles, il peut aussi être le résultat d'un affaiblissement progressif du cœur dû à diverses autres raisons, et souvent sans raison identifiable.

Parmi les symptômes principaux, l'on retrouve une difficulté progressive à respirer, des enflures dans tout le corps et un trouble du rythme cardiaque, qui se présente sous forme de battements rapides et irréguliers du cœur. Cette accélération désorganisée du cœur, ou fibrillation ventriculaire, entraîne souvent la mort subite chez la plupart de ces patients.

La thérapie de resynchronisation cardiaque, ou le système CRT-D, est considéré comme étant très efficace, non seulement pour soulager les symptômes, mais aussi pour prolonger la vie de ceux souffrant de cette grave pathologie.

« L'hôpital Apollo Bramwell s'est concentré sur l'introduction de techniques médicales de pointe au fil des dernières années. Le CRT-D est une des plus récentes procédures introduites par le Heart Centre l'hôpital et est essentielle pour sauver la vie des patients », explique le Dr Eshan Ollite, Deputy Chief Medical Officer à l'hôpital Apollo Bramwell.

Le CRT-D nécessite l'implantation d'un dispositif légèrement plus grand qu'une boîte d'allumettes et similaire à un pacemaker dans la partie supérieure de la poitrine, juste en dessous de la clavicule. De petits fils sont insérés dans une des plus grosses veines et liés au cœur pour stimuler ses muscles. Ces fils sont placés à des points stratégiques après une analyse minutieuse pour s'assurer que le cœur est resynchronisé et peut battre aussi efficacement que possible. Le CRT-D permet aux patients de survivre, tout en ayant une meilleure qualité de vie.



Defimedia



Piraterie maritime

Des rançons de plus de 400 millions de dollars

Jacques Belle, directeur de l'Unité antipiraterie (UAP) de la Commission océan Indien (COI), a indiqué que les pirates somaliens représentent une menace constante pour toute la région du Sud-Est de l'Afrique et de l'océan Indien. « Autrefois pêcheurs, ils travaillent aujourd'hui à la solde de grands criminels qui les arment et leur imposent d'attaquer les navires qui croisent au large. Leur but est de kidnapper l'équipage et en tirer des rançons que la Banque mondiale estime à plus de 400 millions de dollars entre 2005 et 2012 pour les pirates, mais surtout pour les commanditaires », a-t-il soutenu. À noter que les principaux objectifs de l'UAP sont de renforcer les capacités maritimes des États de la région et d'établir un mécanisme d'échanges d'informations.

C'était lors d'une soirée organisée par la COI sur le thème de la lutte antipiraterie dans l'Indianocéanie, le lundi 10 février. Il a tenu à remercier le Secrétaire général de la COI, Jean Claude de l'Estrac, pour son soutien à une cause assez peu connue du grand public, mais qui demeure une menace persistante. « La piraterie génère une insécurité importante pour les populations et le secteur maritime, le tourisme, dans notre région. Elle affecte considérablement l'économie et la réputation de cette vaste zone de 5 millions de km2 », a ajouté Jacques Belle.

Le film d'aventure américain « Capitaine Phillips » a été projeté au cours de la soirée. C'était également l'occasion de rencontrer les acteurs du monde maritime et les parties prenantes ainsi que de mettre en avant les activités et projets de l'UAP. Soulignons que la COI a mis en place cette unité aux Seychelles en juin 2012 à la suite d'une proposition du gouvernement seychellois. L'Union européenne a offert une enveloppe de 37,5 millions d'euros sur cinq ans pour la phase principale opérationnelle de l'UAP qui est intégrée au projet MASE (sécurité maritime).

Seychelles NATION

Lutte contre la piraterie en Indianocéanie

Le film Capitaine Phillips captive les invités de la COI

12-February-2014



La Commission de l'Océan Indien a reçu de nombreux invités de marque, lundi soir, à Bagatelle, Maurice à la projection du film américain Capitaine Phillips, inspiré de l'histoire vraie de la prise d'otages de l'Alabama, un porte-conteneurs américain. Ils ont pu prendre la mesure du fléau que représente la piraterie au large des côtes somaliennes; un danger contre lequel la COI lutte sans discontinuer à travers son Unité anti-piraterie (UAP) basée aux Seychelles.

Difficile d'imaginer ce qu'est la vie des pirates somaliens. Ils vivent sur la côte, en bordure de notre région, l'Indianocéanie, vaste comme deux fois la Méditerranée. Autrefois pêcheurs, ils travaillent aujourd'hui à la solde de grands criminels qui les arment et leur imposent d'attaquer les navires qui croisent au large. Leur but : kidnapper l'équipage et en tirer des rançons que la Banque mondiale estime à plus de 400 millions de dollars

entre 2005 et 2012 pour les pirates, mais surtout pour les commanditaires.

Le danger est réel et actuel pour les chalutiers, les bateaux de plaisance, les porte-conteneurs…

Le Seychellois Jacques Belle, le directeur de l'Unité anti-piraterie de la COI s'est adressé, avant la projection du film, à un auditoire très éclectique : ministre mauricien des Affaires étrangères, représentants de l'Union européenne, qui finance ce programme, haut gradés de la police et des Garde-côtes, journalistes, membres du judiciaire, employés de la COI et leur famille…

Le patron de la base des Seychelles a tenu à remercier le Secrétaire général de la COI, M. Jean Claude de l'Estrac, pour son soutien à une cause assez peu connue du grand public, mais qui représente une menace constante pour notre région.

Il a commenté le film, expliquant que l'épisode de l'Alabama a suscité une véritable prise de conscience internationale.

La piraterie génère une insécurité importante pour les populations et le secteur maritime, le tourisme, dans notre région. Elle affecte considérablement l'économie et la réputation de cette vaste zone de 5 millions de kilomètres carrés.

La Commission de l'Océan Indien apporte, avec l'UAP, une aide précieuse à nos Etats. Sur proposition du gouvernement seychellois, la COI a mis en place cette unité aux Seychelles en juin 2012. Il s'agit de la seule équipe de la COI délocalisée depuis sa création en 1984.

L'UAP est intégrée au projet MASE (Sécurité maritime), financé par l'Union européenne, qui a démarré avec 2 millions d'euros pour la phase initiale de 18 mois, suivie d'une phase principale opérationnelle d'un montant de 37,5 million d'euros sur cinq ans.

L'unité, qui collabore avec les pays voisins et les instances internationales comme Interpol, est composée de cinq experts nationaux et de trois employés administratifs et financiers.

Ses objectifs principaux sont de renforcer les capacités maritimes des Etats de la région et d'établir un mécanisme d'échanges d'informations. Ce travail s'effectue en collaboration avec les autres organisations régionales des pays de l'Afrique australe, orientale et de l'océan Indien (IGAD, COMESA et EAC) ainsi qu'avec les partenaires clés ou coalitions étrangères comme ATALANTA, première opération navale de l'Union européenne.



http://www.nation.sc/article.html?id=240659

LEMAURICIEN.COM
INDÉPENDANT D'INFORMATION ET D'OPINION

PIRATERIE MARITIME : Un cas de piraterie allégué dans les eaux seychelloises hier soir

Guy Samzun de la délégation de l'Union européenne : « La lutte contre la piraterie peut seulement être remportée par le peuple somalien en Somalie »
13 February, 2014



Le secrétaire général de la COI, Jean-Claude de l'Estrac, a fait mention, ce matin, d'un cas allégué de piraterie par des pirates somaliens qui aurait eu lieu hier soir au large des Seychelles. Sept pêcheurs somaliens auraient été pris en otages, a-t-il déclaré au début de son intervention consacrée à la piraterie maritime devant l'assemblée parlementaire paritaire ACP/Union européenne. L'information n'avait toutefois pas été confirmée. Le secrétaire de la COI intervenait dans le cadre de la session consacrée aux enjeux de paix et de sécurité dans la région, qui a aussi vu l'intervention de Guy Samzun, chef par intérim de la Délégation de l'Union européenne à Maurice, qui a estimé que la lutte contre la piraterie ne pourra être remportée que par le peuple somalien sur le sol somalien. Jean-Claude de l'Estrac a insisté sur l'importance de la desserte maritime pour le développement économique de îles de la région du sud-ouest de l'océan Indien. « Or depuis quelques années l'océan Indien occidental a été frappé par l'irruption du phénomène de la piraterie, née de la désagrégation de la Somalie ». Il a évoqué les conséquences de la piraterie sur les économies des pays de la région qui est responsable du renchérissement du coût du transport maritime, du détournement de trafic ainsi que la diminution d'activités touristiques. Il a rappelé que des

citoyens États membres de la COI ont également été pris en otage. Selon Jean-Claude de l'Estrac, la crise induite par la piraterie somalienne a révélé la dépendance de notre région à l'égard des pourvoyeurs extérieurs de sécurité dont l'Union européenne, l'OTAN et autres coalition de circonstance. Il a expliqué que la COI est activement engagée dans la mise en œuvre de cette stratégie qui participe à l'édification d'une architecture de sécurité maritime régionale à l'échelle du grand océan Indien. C'est dans ce contexte que la COI a créé une unité d'anti piraterie basée aux Seychelles. Il a annoncé que la sécurité maritime régionale s'appuiera sur un système d'échange d'informations et de suivi maritimes, sur des processus de coopération opérationnelle et de formation. Ces systèmes devront probablement être formalisés dans le cadre d'un accord régional de coopération. Jean-Claude de l'Estrac a également annoncé que la COI œuvre actuellement à la création de certains éléments clés de cette future organisation, notamment la mise en place d'un processus de coopération opérationnelle dans l'ouest de l'océan Indien et la création d'un système de suivi d'échange d'information maritime et de suivi du trafic maritime destiné à garantir la sécurité des grandes routes maritimes et les espaces adjacents. Le chef par intérim de la délégation de la Commission européenne est aussi intervenu pour expliquer les efforts déployés par l'Union européenne pour combattre la piraterie dans la région. Il estime que la communauté internationale doit maintenir le momentum dans le cadre de la lutte contre la piraterie. Selon lui, « la lutte contre la piraterie ne pourra être remportée que par le peuple somalien sur le sol somalien ». Il est par conséquent urgent de créer des interfaces en vue de faciliter les investissements du secteur privé en Somalie.Cette session a donné lieu à une série de questions de la part des parlementaires. Le chef par intérim de la délégation européenne a expliqué que douze pirates présumés sont actuellement poursuivis à Maurice où ils ont été transférés depuis janvier de l'année dernière. Il a expliqué que le procès est actuellement en cour et prend un peu plus de temps à Maurice qu'aux Seychelles en raison des procédures judiciaires.Nita Deerpalsing est également intervenue pour parler des disposition prises par Maurice pour combattre la piraterie dans la région de l'océan Indien et a dans ce contexte investi d'importantes sommes d'argent, bien que cette démarche n'est pas bien comprise par la population. L'Assemblée parlementaire paritaire s'est ouverte hier et a été dominée par l'appel du président de la République demandant à l'Union européenne de revoir la décision d'abolir les quotas sucriers internes. Selon lui, avec l'élimination des quotas, la production sucrière européenne connaîtra une augmentation sensible avec pour effet que le prix du sucre pourrait tomber à 400 euros la tonne (Rs 16 000). Il avait, par la même occasion, déploré la baisse sensible des allocations destinées à Maurice dans le cadre du Programme indicatif national « on account of the application by EU of the principle of differentiation ». « We believe that the specific vulnerabilities of Small Island Developing States have not been fully addressed ». Il a rappelé que Maurice bénéficie de l'aide des bailleurs de fonds pour permettre au pays de passer à un autre niveau de

son développement et pour relever les défis auxquels il est confronté. Ces questions ont été reprises par le Nita Deerpalsing lors de son intervention dans le cadre de la session de travail consacrée à l'intégration et la coopération régionales.

http://www.lemauricien.com/article/piraterie-maritime-cas-piraterie-allegue-les-eaux-seychelloises-hier-soir

Reunion 1ere

L'UE et la COI poursuivent la lutte contre la piraterie maritime

13/02/2014

A l'île Maurice, la Commission de l'océan Indien et l'Union européenne ont présenté les moyens et dispositifs de lutte contre la piraterie maritime.



© COI Le patrouilleur seychellois Andromache a déjà intercepté des pirates lors de ses missions en Indianocéanie.

Communiqué de la COI

Invités à une session sur les défis en matière de paix et de sécurité en Afrique orientale lors de la 11ème réunion régionale de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE de Port-Louis, le Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien ainsi que les représentants de la Délégation de l'Union européenne à Maurice ont présenté les moyens et dispositifs mis en œuvre pour lutter contre la piraterie maritime, « *une industrie criminelle née de la désagrégation de l'Etat somalien* ». La mobilisation des État et organisations régionales, avec le soutien de l'Union européenne –notamment à travers le programme de sécurité maritime « MASE »- et l'intervention de la communauté internationale ont conduit à une baisse significative des actes de piraterie.

Le Secrétaire général de la COI, Jean Claude de l'Estrac, a rappelé que « *la conjonction des bonnes volontés et des moyens navals conséquents ainsi que les précautions prises par les compagnies maritimes ont permis de réduire le risque de capture* ». Pour autant, « *la sécurité maritime n'est pas rétablie* ». Il convient donc de maintenir l'effort régional.

La COI, qui a créé une Unité anti-piraterie basée aux Seychelles en juin 2012, travaille actuellement à la mise en place d'un processus de coopération opérationnelle dans la région et à la création d'un système de

suivi du trafic maritime. La création d'un tel système d'échange d'informations permettra à terme de mieux suivre le trafic maritime et ainsi de sécuriser les routes et les espaces adjacents.

La mobilisation régionale porte donc sur deux fronts : sur le front maritime d'une part, par la coordination des actions conduites par la communauté internationale, notamment l'Europe (Atalante), et par la région (programme MASE financé par l'UE à hauteur de €37,5 millions), et, d'autre part, sur le plan terrestre, en Somalie. En effet, la lutte contre la piraterie et ses effets connexes ne pourra être efficace et durable que grâce à la mobilisation des Somaliens en Somalie, a rappelé en substance le représentant de la Délégation de l'UE à Maurice.

A noter que la piraterie maritime est l'aspect le plus médiatisé de l'insécurité maritime. En effet, d'autres activités illicites en mer (pêche illégale, contrebande de drogues, trafic de personnes, etc.), tout aussi préjudiciable aux économies et populations, se sont déplacées des zones surveillées du nord vers le sud de l'océan indien occidental, a souligné le Secrétaire général de la COI. Le programme régional MASE s'intéresse également à ces aspects de l'insécurité maritime. De fait, la mobilisation des pays et organisations de la région ainsi que de l'Union européenne et de la communauté internationale participe à « *l'édification d'une architecture de sécurité maritime à l'échelle du grand océan Indien* »

Une trentaine de parlementaires de l'Union européenne et du groupe Afrique-Caraïbe-Pacifique ainsi que des représentants des organisations régionales participent à cette 11ème réunion régionale de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE qui clôturera ses travaux ce vendredi 14 février.



http://reunion.la1ere.fr/2014/02/13/l-ue-et-la-coi-poursuivent-la-lutte-contre-la-piraterie-maritime-121869.html

LINFO.RE

La COI mobilisée contre la piraterie maritime

13 février 2014



La Commission de l'océan Indien (COI) se présente comme le porte-voix de la mobilisation régionale contre la piraterie maritime. Une priorité qui nécessite l'intervention de tous les acteurs de la zone.

Invités à une session sur les défis en matière de paix et de sécurité en Afrique orientale lors de la 11e réunion régionale de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE de Port-Louis, le Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien ainsi que les représentants de la Délégation de l'Union européenne à Maurice ont présenté les moyens et dispositifs mis en œuvre pour lutter contre la piraterie maritime, *« une industrie criminelle née de la désagrégation de l'Etat somalien »*.
Par voie de communiqué, la COI annonce que *"la mobilisation des Etats et organisations régionales, avec le soutien de l'Union européenne – notamment à travers le programme de sécurité maritime « MASE »- et l'intervention de la communauté internationale ont conduit à une baisse significative des actes de piraterie".*
Lors de la 11e réunion régionale de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE de Port-Louis, le Secrétaire général de la COI, Jean Claude de l'Estrac, a rappelé que *"la conjonction des bonnes volontés et des moyens navals conséquents ainsi que les précautions prises par les compagnies maritimes ont permis de réduire le risque de capture*". Pour autant, « la sécurité maritime n'est pas rétablie ». Il convient donc de maintenir l'effort régional.
La COI, qui a créé une Unité anti-piraterie basée aux Seychelles en juin 2012, travaille actuellement à la mise en place d'un processus de coopération opérationnelle dans la région et à la création d'un système de suivi du trafic maritime. La création d'un tel système d'échange d'informations permettra à terme de mieux suivre le trafic maritime et ainsi de sécuriser les routes et les espaces adjacents.
La mobilisation régionale porte donc sur deux fronts : *"sur le front maritime d'une part, par la coordination des actions conduites par la communauté internationale, notamment l'Europe (Atalante), et par la région (programme MASE financé par l'UE à hauteur de €37,5 millions), et, d'autre part, sur le plan terrestre, en Somalie. En effet, la lutte contre la piraterie et ses effets connexes ne pourra être efficace et durable que grâce à la mobilisation des Somaliens en Somalie, a rappelé en substance le représentant de la Délégation de l'UE à Maurice".*
La COI rappelle que la piraterie maritime est l'aspect le plus médiatisé de l'insécurité maritime. Tout en précisant que d'autres activités illicites en mer (pêche illégale, contrebande de drogues, trafic de personnes, etc.),

tout aussi préjudiciable aux économies et populations, se sont déplacées des zones surveillées du nord vers le sud de l'océan indien occidental.
Le programme régional MASE s'intéresse également à ces aspects de l'insécurité maritime. De fait, la mobilisation des pays et organisations de la région ainsi que de l'Union européenne et de la communauté internationale participe à *« l'édification d'une architecture de sécurité maritime à l'échelle du grand océan Indien »,* selon Jean Claude de l'Estrac.
Une trentaine de parlementaires de l'Union européenne et du groupe Afrique-Caraïbe-Pacifique ainsi que des représentants des organisations régionales participent à cette 11ème réunion régionale de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE qui clôturera ses travaux ce vendredi 14 février.
http://www.linfo.re/049-Ocean-Indien/613335-La-COI-mobilisee-contre-la-piraterie-maritime

Agriculture

Afriquinfos
L´actualité africaine à la minute...

La Tanzanie va accueillir un forum régional sur l'agriculture africaine au milieu du changement climatique

9 février 2014

La Tanzanie va accueillir un forum régional sur l'agriculture africaine au milieu du changement climatique avec la participation des experts de 20 pays africains, a déclaré dimanche un responsable tanzanien.



Mweusi Karake, responsable du programme sur l'attenuation des effets du changement climatique dans la région du COMESA-SADC-CAE, a indiqué que le forum aura lieu mardi à Arusha.

Il a précisé que les experts partageront leurs expériences sur le développement et la mise en oeuvre des politiques nationales, les stratégiques et les plans d'action pour faire face au changement climatique.

Ils examieront également les moyens de renforcer la synergie entre la politique sur le changemeng climatique et l'agriculture, évalueront les préparations des pays africains à l'accès du financement dans ce domaine, identifieront les proprités des actions et adopteront une approche commune vis-à-vis de l'Alliance mondiale émergente sur l'agriculture intelligente.

http://www.afriquinfos.com/articles/2014/2/9/tanzanie-accueillir-forum-regional-lagriculture-africaine-milieu-changement-climatique-243837.asp

Energie renouvelable

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE Dr RAYMOND VERGÈS

Quelles perspectives pour le co-développement solidaire entre La Réunion et Madagascar ?

Conférence à l'Université de La Réunion après les élections malgaches

11 février 2014

Ce jeudi soir a eu lieu à l'amphi Élie de la Faculté des Lettres au Moufia une conférence-débat très intéressante de Christiane Rafidinarivo, docteure en science politique, sur les suites des élections présidentielle et législatives qui viennent de se dérouler à Madagascar.

Cette professeure des Universités de La Réunion et d'Antananarivo a fait un exposé sur les nombreux problèmes qui sont posés aujourd'hui au peuple malgache après l'élection du président de la République, Hery Rajaonarimampianina, et la proclamation des élections de l'Assemblée nationale.

Ces problèmes sont ceux auxquels sont confrontés tous les peuples du monde et qu'elle a rappelés : « quel régime politique ? ». Autrement dit : « quelle organisation des pouvoirs ? Quelle démocratie ? Quelle

souveraineté populaire » pour relever les graves défis auxquels sont confronté(e)s nos sœurs et frères malgaches ?

« Va-t-on vers un dépôt des armes ? »

Dans un premier temps, Christiane Rafidinarivo a rappelé les diverses étapes de la crise — parfois violente — qui a frappé Madagascar au cours des cinq dernières années, avec notamment une période de transition politique entre 2011 et 2014 dans le cadre d'une internationalisation du processus électoral.

Et à présent, selon elle, se posent plusieurs questions, comme par exemple : « va-t-on vers un dépôt des armes après cinq ans d'affrontements ? Va-t-on vers un jeu démocratique, avec un contrôle et une limitation du pouvoir ? Quels seront les degrés de souveraineté du peuple malgache sur le plan international face au poids de la finance et de certains pays qui cherchent leurs propres intérêts à Madagascar ? ».

Un autre défi à relever

Ces questions sont d'autant plus importantes que le peuple malgache est confronté à de graves problèmes sociaux, avec un taux de pauvreté très élevé et une espérance de vie de 42 ans seulement. D'où cette question posée par la professeure après les échanges avec le public : « quels seront les rapports de forces pour relever les défis du peuple malgache ? ».

ien sûr, c'est aux Malgaches eux-mêmes de répondre de façon libre et responsable à cette question afin de résoudre leurs problèmes. En même temps, en tant que Réunionnais, pouvons-nous être indifférents au sort de ce peuple frère de notre région, qui comptera 55 millions d'habitants dans une trentaine d'années et avec lequel nous avons beaucoup à partager ? D'où l'importance de s'entendre entre Réunionnais et entre Malgaches pour mettre en œuvre ensemble et avec tous les autres peuples de l'Indianocéanie un co-développement régional solidaire. Voilà un autre défi à relever. Est-ce que le monde politique réunionnais est déterminé à assumer sa responsabilité dans ce domaine ?

http://www.temoignages.re/quelles-perspectives-pour-le-co-developpement-solidaire-entre-la-reunion-et-madagascar,74371.html

Convention France-Maurice pour l'énergie

Aide sectorielle de Rs 2 milliards par l'AFD

Cette convention de financement de l'aide sectorielle énergie a été signée en décembre par le vice-Premier ministre et ministre des Finances, Xavier-Luc Duval, l'ambassadeur de France à Maurice, Laurent Garnier, et la directrice de l'AFD, Laurence Breton-Moyet. Ce prêt contribuera à la planification et la régulation du secteur énergétique, la diversification du mix de production d'électricité et la promotion de l'efficacité énergétique.



Source Le Mauricien : le vice-Premier ministre et ministre des Finances, Xavier-Luc Duval, l'ambassadeur de France à Maurice, Laurent Garnier

Un programme de coopération technique d'un budget de Rs 60 millions accompagne ce prêt pour la mise à disposition du ministère de l'Énergie d'une expertise internationale.

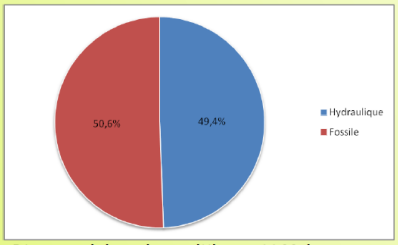
Des subventions françaises sont aussi prévues pour développer des projets en matière d'efficacité énergétique. Il y a un programme de réhabilitation des bâtiments publics, la mise en place de facilités de financement pour les ménages qui voudraient acquérir des équipements domestiques efficaces ainsi qu'un programme national d'efficacité énergétique à être lancé en collaboration avec le Joint Economic Council.

Etat des lieux énergétique des îles COI

Première escale, Madagascar

L'AMM vous propose de suivre une série dans les prochaines éditions dressant l'état des lieux énergétiques des cinq îles COI dans le cadre du programme régional sur les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique signée entre l'Union Européenne et la Commission Océan Indien.

Madagascar mise sur son potentiel hydroélectrique pour le développement de son système énergétique. Cette source d'énergie est la seule d'origine renouvelable pour la production d'électricité. Les sources fossiles, entièrement importées, représentent 50,6% dans le mix électrique. Elles ont connu une croissance importante de 8% entre 2002 et 2012 pour répondre à la demande de la population malgache d'environ 22 millions d'habitants.



Répartition de la production d'électricité à Madagascar. Adaptation issue du 15ième inventaire de la Production ENR dans le monde – Observ'ER 2013

La production hydroélectrique, 756 GWh en 2012 pour une capacité installée de 132 MW, est très loin du potentiel économiquement exploitable par le pays estimé à 49 TWh. La cuisson et l'éclairage sont les principaux postes de consommation de l'énergie. Le bois énergie est la source pour la cuisson et l'électricité ou le pétrole celle de l'éclairage. Le développement du solaire et de l'éolien serait d'une grande aide pour diminuer la pression sur les ressources forestières. Madagascar étant une île volcanique, un potentiel géothermique est estimé à 350 MW.



Photo tirée du Mémento n°409 Stéphan Raveloson, Président SIM

Du côté du secteur privé, le président du Syndicat des Industries de Madagascar, relate que « *l'énergie est un des facteurs qui constituent un obstacle au développement industriel* ». Le coût élevé et les faiblesses dans la fourniture du kWh électrique pénalisent les entreprises. « A Maurice, par exemple, le kWh coûte 0,05$ contre 0,09$ dans la Grande île. Stephan Raveloson précise que « *l'énergie (eau, électricité, gazole) peut atteindre jusqu'à 40% de notre charge totale* ».

Témoignages
JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE Dr RAYMOND VERGÈS

Oui à la poésie pour décoloniser l'Indianocéanie

Journée internationale de rencontre poétique à Salazie

11 février 2014

La 5ème édition de la Journée de rencontre poétique, organisée chaque année depuis 2010 par l'Association des Amis d'Auguste Lacaussade (AAAL), s'est déroulée samedi dernier au collège Auguste Lacaussade de Mare-à-Citrons (Salazie). Une journée qui a toujours eu une dimension internationale, en étant ouverte aux poésies de tous les peuples de notre région, comme ce fut déjà le cas lors des précédentes éditions, avec notamment des représentants de Maurice, des Seychelles, de Madagascar et de l'Inde.

Cette année, la journée fut consacrée aux œuvres poétiques des Comores, de Rodrigue et de La Réunion, avec des contributions très intéressantes d'intervenants fort compétents et des échanges très riches avec le public, composé de plusieurs dizaines de personnes. Avant l'ouverture des travaux au collège, plusieurs d'entre elles se sont rendues au cimetière d'Hell-Bourg devant la tombe d'Auguste Lacaussade pour rendre hommage à ce grand poète réunionnais anti-esclavagiste. Ensuite, la rencontre a été ouverte au collège par Prosper Ève, président de l'AAAL, qui a évoqué la célébration du 199ème anniversaire d'Auguste Lacaussade et le 8ème anniversaire du retour de ses restes au pays. Puis l'historien, professeur à l'Université de La Réunion, a évoqué de façon passionnante la vie et l'œuvre d'Évariste de Parny, né en 1753 à La Réunion et décédé en 1814 à Paris, qui « a fait le lien entre la philosophie et la poésie » en s'engageant avec détermination comme « anti-esclavagiste et révolutionnaire ».

« Un développement harmonieux par l'autonomie »

La commissaire de la jeunesse et de la culture de Rodrigue, ce pays autonome de la République de Maurice depuis 12 ans, est intervenue pour prôner « la fraternité indianocéanienne dans l'unité de nos peuples » et le respect de l'identité de chacun. À ce sujet, Rose de Lima Édouard a présenté les combats menés par le peuple rodriguais « pour un

développement harmonieux par l'autonomie pour préserver son identité ». Puis la parole a été donnée à un grand poète comorien, qui a notamment évoqué de façon très émouvante les tragédies vécues par nos sœurs et frères de l'archipel des Comores, victimes de la politique néocoloniale menée par l'État français dans son pays. Soeuf El Badawi a cité le cas des 20.000 personnes migrantes dans les kwassa-kwassa mortes en mer depuis 1995, suite à la publication du « visa Balladur ». Il a également rappelé que l'Organisation des Nations Unies a déjà voté 22 résolutions contre l'occupation française de l'île comorienne de Mayotte, en déclarant que « la relation coloniale nous empêche d'être sereins dans l'Indianocéanie ».

« Une île d'union, une île d'amour »

La poétesse réunionnaise Céliane Séry a plaidé pour la valorisation de l'identité du peuple réunionnais, en exaltant « une île d'union, une île d'amour », puis « un peuple martyr et peuple de gloire ». D'autres poètes réunionnais sont intervenus dans le même sens, comme Monique Séverin et Freddy Lafable, ainsi que les poètes rodriguais Arlette Perrine-Bégué et Bernardin Moutien.Chaque intervention était suivie d'un débat et à cette occasion, un grand nombre de personnes ont pris la parole pour souligner que la poésie peut et doit contribuer à enrichir notre interculturalité, faire respecter les droits humains dans nos pays et décoloniser l'Indianocéanie. Ce fut le cas notamment du journaliste réunionnais Paul Hoarau, qui a exprimé sa solidarité avec les peuples frères de notre région, en souhaitant « que les barrières, les murailles et les fossés qui nous séparent encore disparaissent ; allons bâtir une coopération solidaire, où chacun contribue à un développement commun, renforce le cousinage de nos peuples et la libération de l'Indianocéanie ».

http://www.temoignages.re/oui-a-la-poesie-pour-decoloniser-l-indianoceanie,74370.html

Pêche

LEMAURICIEN.COM
INDÉPENDANT D'INFORMATION ET D'OPINION

SURVEILLANCE DES PÊCHES : L'UE soutient le programme "SmartFish" pour trois ans de plus

Une enveloppe d'aide d'un montant de Rs 640 M prévue par l'Union européenne
10 February, 201



L'Union européenne accordera son soutien à une seconde phase du programme "SmartFish" pour une période de trois ans et demi. Une enveloppe d'aide d'un montant de 16 millions d'euros (Rs 640 M) est prévue à cet effet. C'est ce qu'a annoncé hier Cécile Tassin-Pelzer, chef de la section en charge de la coopération régionale de la délégation de l'Union européenne à Port-Louis, à l'ouverture d'un séminaire à l'hôtel Voilà sur la pêche illégale non déclarée et non réglementée dans la région. Cécile Tassin-Pelzer a félicité la Commission de l'océan Indien (COI) et son équipe « pour le grand nombre d'activités qui ont été réalisées dans le cadre du programme "SmartFish" depuis le démarrage de celui-ci en février 2011 à travers toute la région Afrique orientale et australe (océan Indien), tant au niveau de la pêche maritime que de la pêche dans les lacs et de l'aquaculture ».

La représentante de la délégation de la Commission européenne a observé que la phase actuelle du programme "SmartFish" se termine cette année et que l'Union européenne (UE) a décidé de continuer à soutenir la région en approuvant une seconde phase du programme pour une période supplémentaire de 3 ans et demi, dotée d'un budget de 16 millions d'euros. Ce montant alloué à la deuxième phase s'ajoute aux 21 millions d'euros de la première phase, portant l'enveloppe de l'aide européenne à ce projet à pas moins de 37 millions d'euros en appui au secteur de la pêche dans cette grande région. Cette aide passe à travers le partenariat entre l'UE et la COI.

Le programme “SmartFish” concerne une large variété d'activités, dont la pêche, la gouvernance, le contrôle et la surveillance, le commerce et la sécurité alimentaire. Il implique une large gamme de parties prenantes et de décideurs, à l’instar de gouvernements, d’acteurs de la société civile, du secteur privé et d’Ong, d’organisations régionales de pêche et de Communautés économiques régionales. Finalement, il touche pas moins de cinq communautés économiques régionales et 22 pays.La phase II du programme “SmartFish” démarrera en mars prochain. Cette seconde phase sera basée sur descritères développés au cours de la phase I pour une sélectionde pêcheries, identifiées pour leur rôle dans la croissance économique et la sécurité alimentaire de la région.Par ailleurs, les hauts responsables de la surveillance des pêches des Comores, du Kenya, de Madagascar, de Maurice, de la Tanzanie et des Seychelles sont réunis à l'hotel Voilà pour débattre de leurs priorités communes en matière de lutte contre la pêche illégale. Cet atelier régional, financé par l'UE, est organisé par le programme “SmartFish” de la COI.Au cours de cet atelier, chaque pays doit analyser les menaces le concernant en termes de pêche illégale. Cet exercice d'évaluation des plans nationaux permettra de générer les outils de planification nécessaires pour les années à venir. « Cette réflexion nous permet de savoir exactement où les ressources sont les plus demandées », explique Mauree Daroomalingum, directeur de la pêche de Maurice.Au niveau mondial, la pêche illégale, non déclarée et non réglementée (INN), représente près de 10 à 23 milliards de dollars de pertes chaque année. Le commerce de poissons capturés illégalement est estimé entre 11 et 25 millions de tonnes, ce qui pourrait représenter 20% des ressources mondiales. La pêche INN épuise les stocks et sape les efforts déployés pour assurer leur pérennité et leur renouvellement. C'est pourquoi, depuis 2007, la COI a mené près de 38 patrouilles régionales et contrôlé plus de 400 bateaux dans la zone exclusive économique de l'océan Indien. « Ces dernières années, la pêche INN est devenue un des dossiers internationaux prioritaires des décideurs responsables de la pêche », affirme Léon Martial Razaka, chargé de mission et responsable du volet « croissance régionale bleue et verte » auprès de la COI. « Les pouvoirs publics du monde entier ont intérêt à intensifier leurs efforts pour la combattre, à harmoniser autant que possible leurs techniques de surveillance et de contrôle », reprend-il.Durant les deux dernières années, le programme “SmartFish” a mené des actions de plaidoyer auprès des cadres gestionnaires des pays du lac Victoria et de l'océan Indien. Il a également dispensé des formations pour les inspecteurs de pêche et a octroyé une subvention de plus d'un million d'euros.

http://www.lemauricien.com/article/surveillance-des-peches-lue-soutient-programme-smartfish-trois-ans-plus

Lexpress du 10/02/2014



COOPÉRATION

Secteur de la pêche : l'Union européenne consacre Rs 700 millions à la région

BOUFFÉE d'oxygène pour les pays du bassin de l'océan Indien et des régions d'Afrique orientale et australe. Et surtout pour ceux qui sont engagés dans le secteur de la pêche. L'Union européenne (UE), qui accorde son soutien à une vingtaine de pays de la région confrontés à la pêche illégale depuis 2011, a décidé de financer la seconde phase du programme *Smartfish* piloté par la Commission de l'océan Indien (COI) pour une période de trois ans et demi. Montant de l'opération : 16 millions d'euros, soit quelque Rs 700 millions.

L'annonce de cette mesure a été faite hier par Cécile Tassin-Pelzer, chef de département en charge de la coopération régionale de la délégation de l'Union européenne à Maurice, pour les Seychelles et l'Union des Comores. Elle prenait la parole dans le cadre d'un atelier de trois jours à l'hôtel Voilà, Bagatelle, Réduit. L'atelier est financé par l'Union européenne et est organisé par la COI.

«Le montant alloué à la deuxième phase vient s'ajouter aux 21 millions d'euros de la première phase, soit un total de 37 millions d'euros en appui au secteur de la pêche dans cette région et à travers un partenariat de longue date qui existe entre l'Union européenne et la Commission de l'océan Indien.»

Le programme *Smartfish* est un instrument indispensable au développement de l'industrie de la pêche dans cette région. Son objectif est de soutenir les pays de la région dans leur lutte contre la pêche illégale, non déclarée et non réglementée. Un délit qui fait perdre à l'industrie de la pêche mondiale entre Rs 309 milliards et Rs 710 milliards par an selon des statistiques fournies par la Commission de l'océan Indien. Toujours selon cet organisme, le commerce illégal représenterait 11 à 25 millions de tonnes de fruits de mer. Ce qui correspondrait à environ 20 % des réserves de poissons dans le monde entier.

La décision d'accorder une importance capitale à la lutte contre la pêche illégale dans la région est prise en 2005 par les chefs d'État des cinq États membres de la Commission de l'océan Indien. Deux ans après, l'engagement passe au stade de projet. C'est ainsi que le projet régional de surveillance des pêches prend forme. Quatre ans après, le programme *Smartfish* est établi. Il concerne les 20 pays d'Afrique australe et de la région de l'océan Indien.

Le rôle de la Commission de l'océan Indien a été déterminant dans le cadre de la lutte contre la pêche illégale. Elle aura contribué à entreprendre des dizaines de patrouilles conjointes sur le lac Victoria, véritable océan enclavé au Kenya et dont la surface de 70 000 km² correspondrait à 38 fois la taille de l'île Maurice. Cette opération a permis la saisie de centaines de tonnes de filets dont les mailles étaient bien en deçà des normes établies. Dans la région spécifique du bassin de l'océan Indien, près d'une quarantaine de patrouilles conjointes ont été menées. Des contrôles ont été effectués sur 400 bateaux.

La Commission de l'océan Indien ne s'est pas contentée des bonnes notes obtenues auprès de l'Union européenne. Depuis la semaine dernière, les hauts responsables de surveillance des pêches des Comores, du Kenya, de Madagascar, de la Tanzanie, des Seychelles et de Maurice évaluent leur plan national respectif. Ils identifient les menaces qui pèsent sur leur secteur de pêche respectif. Ils établissent les priorités communes en matière de lutte contre la pêche illégale. Cet exercice devrait permettre à ces hauts responsables de se doter de moyens pour améliorer davantage leur stratégie de lutte contre la pêche illégale.

Ci-dessus, des inspecteurs en patrouille régionale dans le bassin de l'océan Indien. Ci-contre, les participants à un atelier organisé par l'UE et la COI, tenu hier à Bagatelle.

La gazette des Comores 13/02/2014

Plan de surveillance régional de pêche

« Un moyen pour lutter contre la pêche illicite »

L'Union des Comores vient de signer un protocole d'accord sur un plan de surveillance de la pêche au sein de l'Océan Indien. Ce plan est ratifié par les Etat membres de la Commission de l'Océan Indien et il aura pour but de lutter contre la pêche illicite.



Signature du plan de surveillance régional de la pêche

Après Madagascar, Maurice, Seychelles, les Comores viennent de ratifier à son tour le protocole pour la création d'un système régional de suivi des activités de pêche et la confidentialité des échanges de données. Cette convention cadre a été signée le 24 Janvier 2007 entre la Commission de l'Océan Indien (COI) et la Direction Générale chargé de pêche de l'Union Européenne. La COI avec l'aide d'un coordinateur régional a mis en place le Système d'Information Géo-maritime (SIGMA).

« Ce travail nous a pris trois longues années pour l'accomplir et il aura pour but de lutter contre la pêche illégale dans la région », lance Xavier Nicolas, le coordinateur régional. La convention aura pour objectif de fournir aux Etat membres une vision en temps réelle de l'activité des navires de pêche dans l'ensemble de la zone de coopération, faciliter les opérations de gestion, de suivi, de contrôle et de surveillance des pêches par une meilleure anticipation des déplacements des navires de pêche et un meilleur ciblage des contrôles particulièrement sur les navires fréquentant peu les ports de la région, mieux lutter contre la pêche illégale et accroitre la sécurité générale en mer dans un contexte de risque de piraterie dans l'Océan Indien. « Le SIGMA va nous permettre d'avoir une vision globale de la région sur la pêche et avoir une vision décloisonnée des activités de la pêche », poursuit-il.

Le SIGMA est un dispositif de suivi de la position des navires de pêche reposant sur une balise embarquée qui émet par satellite des données de position et de déplacement des navires à l'Etat côtier et à l'Etat du pavillon. « C'est un outil important pour nous car il va permettre de connaitre les mouvements des bateaux opérant dans la région mais aussi lutter contre la pêche illégale », déclare Mohamed Halifa, le Délégué à la production en charge de la pêche. Toutefois ce protocole d'accord signé entre les Etat membres de la COI connait des principes de fonctionnement.

Il faut que chaque pays membres ait une liaison sécurisée des données, une restriction de l'accès, la confidentialité, un partage immédiat des données et la réciprocité. Cette convention vient à point nommé lorsqu'on sait que prochainement l'Union des Comores va lancer sa flotte industrielle.

Mohamed Youssouf

http://www.lagazettedescomores.com/spip.php?article2800

Seychelles NATION

Seychelles hosts major fisheries conference

11-February-2014

Fisheries delegates from countries of the South West Indian Ocean are in Seychelles attending a three-day conference on 'Fisheries development and its contribution to the millennium development goals'.

The aim of the conference, being held at the Constance Ephelia Resort, is for the different countries to share ideas, evaluate their progress and lessons learnt in areas of fishing over the past decade and jointly examine how fisheries has contributed to their national economies, its contribution in reducing poverty and also food security which fall under one of the eight world millennium development goals. It has been organised by the Ministry for Natural Resources, the Seychelles Fishing Authority (SFA) in collaboration with the United Nations Food and Agriculture Organisation (FAO). Delegates are from Seychelles, Kenya, Tanzania, Zanzibar, Mozambique, Somalia, Yemen, Mauritius, Madagascar, Comoros, France and the Maldives which all form part of the South West Indian Ocean Fisheries Commission (SWIOFC). The commission is to promote the sustainable utilisation of marine resources by addressing common problems of fisheries management and development faced by the members. Also attending the conference were the Minister for Finance, Trade & Investment, Pierre Laporte; principal secretary for Natural Resources Michel Nalletamby and other high government officials. Speaking at the launch of the conference, the Minister for

Natural Resources Peter Sinon described the meeting as a rare opportunity to share ideas, commendable best practices and concerns over a shared highly migratory renewable but yet a finite resource."If not managed properly, over exploitation, depletion and the disappearance of certain species has been the result in other ocean space. The challenge and responsibility is on every one of us in ensuring that this does not happen in the Indian Ocean. Success will depend on how we comprehensively share the management responsibilities associated with monitoring and management of our stocks," he told the delegates. "With the extraction and high demand for fish coming from the region not only for the local market but also for the more lucrative outside market, it has affected its price along with the livelihood and eating habits of islanders and coastal states as a result of globalization," Minister Sinon said."The efforts to ensure that the emerging trend is kept in check will emanate from the new and updated fisheries bill that have been approved by the Cabinet of Ministers and will soon be presented to the National Assembly to be promulgated into law. A more comprehensive monitoring and control of all stakeholders that extract the natural resources from our oceans is foreseen," he said.Noting that the threat of piracy in the Indian Ocean has also affected the economies of countries and also reduced the abundance of consumption in our fish diet, Minister Sinon hailed the joint efforts of all partners and stakeholders in tackling the scourge. With the installation of V Monitoring System on larger vessels, it has helped in monitoring and controlling illegal fishing activities. Launched in Seychelles with some countries in the region, the 'Fish Eye-stop Illegal Fishing' project had its first success story when a vessel caught fishing illegally in the Liberian waters escaped into the Indian Ocean thinking it was safe to fish. The Indian Ocean Fish Eye members caught the vessel and had it paid its dues. This was an exceptional result of coordination, communication and solidarity among countries of the region thus sending a strong message of non-tolerance of illegal fishing. On this note Minister Sinon urged all members to sign and ratify the 'Port State Measures' of the IOTC and FAO which Seychelles leads by example by being the first African country to have signed. For his part, the FAO representative for Madagascar, Mauritius, Comoros and Seychelles, Patrice Talla, highlighted the fact that fisheries is already making a vital contribution to the food and nutritional security of some 200 million people in Africa thus providing income for over 10 million small-scale fishers, farmers and entrepreneurs engaged in fish production, processing and trade."Fish has become a leading export commodity for Africa, with an estimated annual export value of US $2.7bn. Yet these benefits are at risk as the exploitation of natural fish stocks is reaching limits, fisheries management and trade increasingly target global markets and aquaculture has not yet fulfilled its potential as a source of fish supply for the continent," he said. He also acknowledged that fisheries has demonstrated that it can generate wealth for families and nations and distribute benefits widely and cost-effectively among the poor.He thanked the Ministry of Natural Resources and the SFA for hosting the conference, the FAO for organising

it and the European Union and the Indian Ocean Commission for their support. The conference will see three days of deliberations on the development of fisheries or development through fisheries, development in the prawn sector, impact of tourism on fisheries development, success, constraints and external threats, changes in the nature of artisanal fishing, marine protected areas for sustainable artisanal fishing, fisheries contribution to food security in households, among other topics.




http://www.nation.sc/article.html?id=240648

Le Matinal

Rs 40 M chaque année grâce à une trentaine de thoniers espagnols

13/02/2014

By Jean-Denis Permal



Les compagnies mauriciennes spécialisées dans le traitement du thon seront approvisionnées par les thoniers espagnols.

D'importants développements sont intervenus cette semaine dans le secteur du Seafood Hub. L'Union européenne vient d'approuver un protocole d'accord avec le gouvernement de Maurice pour qu'une trentaine de thoniers senneurs battant pavillon espagnol puissent venir pêcher du thon dans la Zone économique exclusive (ZEE) de Maurice. Cela, afin d'approvisionner les compagnies mauriciennes spécialisées dans le traitement du thon destiné à l'exportation vers l'Europe.

L'approbation de ce protocole débouche sur le droit pour les bateaux de l'UE de pêcher pour un quota annuel de 5 500 tonnes de thon dans les eaux territoriales mauriciennes.Avec cet accord, Maurice pourrait s'attendre à percevoir Rs 40 millions chaque année en termes de droit de

pêche, permis de pêche et soutien financier pour améliorer le sort des pêcheurs mauriciens.Nicolas Von-Mally, ministre de la Pêche, affiche sa satisfaction concernant le protocole d'accord approuvé par l'Union européenne. "Je suis satisfait de cet heureux dénouement tant attendu jusqu'ici. L'approbation de cet accord par le conseil des ministres de l'Union européenne était la dernière étape de notre négociation. J'étais en tout cas confiant d'avance que le protocole d'accord sera approuvé", a-t-il déclaré mardi. La longévité de cet accord est d'une durée de trois ans. La signature de cet accord débouche sur trois axes. Le premier consiste à demander aux propriétaires des thoniers senneurs européens de payer un droit de pêche (Fishing Rights) de 357 500 euros annuellement pour pêcher dans les eaux territoriales de Maurice.Le deuxième invite l'Union européenne à s'engager à financer un programme pour améliorer le sort des pêcheurs mauriciens.
Le troisième consiste à réclamer un permis aux propriétaires des thoniers senneurs qui souhaitent pêcher dans nos eaux territoriales. Selon les premiers calculs, Maurice s'attend à renflouer ses caisses d'environ 258 860 euros à ce niveau.Selon Daroomalingum Mauree, directeur du département de la pêche dudit ministère, l'approbation de cet accord sera non seulement bénéfique au secteur du Seafood Hub mais contribuera également à protéger l'emploi dans ce secteur."Le sort des pêcheurs mauriciens sera amélioré grâce à un programme qui est actuellement élaboré. Une réunion dans ce sens sera organisée en avril prochain. Il faut aussi savoir que cet accord est dans l'intérêt du Seafood Hub mauricien. 95 % de ces exportations vont vers l'Europe", a précisé le directeur de la Pêche. Les exportations du Seafood Hub mauricien s'élèvent, chaque année, à Rs 14 milliards.En sus de ce protocole d'accord nouvellement approuvé avec Maurice, l'Union européenne dispose actuellement d'autres protocoles de pêche avec plusieurs pays de l'océan Indien notamment les Seychelles, Madagascar, le Mozambique et l'archipel des Comores.
http://www.lematinal.com/economie/3567-rs-40-m-chaque-annee-grace-a-une-trentaine-de-thoniers-espagnols.html

LINFO.RE

Pêche : l'UE offre Rs 810 millions à Maurice

13/02/2014



Un protocole de pêche entre l'Union européenne et Maurice vient d'être ratifié. Ce texte ouvre l'accès aux navires européens à pêcher dans les eaux mauriciennes, moyennant une contrepartie financière.

La signature de l'accord de pêche Maurice-UE remonte à février 2012, mais sa ratification a pris du temps en raison de différences juridiques, explique Le Défi Quotidien.

Le Conseil des ministres de l'Union européenne vient en effet de ratifier ce texte, qui prévoit l'octroi de permis de pêche aux navires européens opérant dans les eaux mauriciennes. En contrepartie, « *l'UE offre Rs 810 millions (19,5 millions d'euros) à l'île Maurice* », comme l'indique le journal en ligne.

Conformément à ce protocole, qui s'étale sur trois ans, Maurice ouvre l'accès de ses eaux territoriales à « 22 thoniers senneurs espagnols et 12 palangriers espagnols ». L'an dernier, ce texte a été vivement décrié par plusieurs associations de pêcheurs et écologistes mauriciens, pour qui la présence des bateaux de pêche européens dans les eaux mauriciennes représente un réel danger pour les réserves halieutiques et l'écosystème marin et constitue également une menace pour la pêche traditionnelle sur l'île.

Selon sa version originale mise en avant par la Commission européenne, le document respecte « *les principes et les règles régissant la coopération économique, financière et scientifique entre l'UE et la République de Maurice dans le secteur de la pêche* » et parallèlement, la Commission s'engage à « *garantir la conservation et l'exploitation durable des ressources halieutiques et développer le secteur de la pêche de Maurice*. »

En revanche, malgré cet accord, « *les propriétaires de navires devront aussi payer un droit de licence pour être autorisés à pêcher dans les eaux mauriciennes* », précise Le Défi Quotidien.
http://www.linfo.re/049-Ocean-Indien/612945-Peche-L-UE-offre-Rs-810-millions-a-Maurice

Tourisme

LINFO.RE

96 332 touristes à Maurice en janvier

12/02/2014



marché réunionnais a bondi de 7,2% contre 298,7% pour le nombre des Chinois ayant choisi la destination.

Les chiffres dévoilés récemment par Statistics Mauritius présagent une nouvelle année florissante pour le secteur touristique mauricien. Le nombre des touristes ayant déposé leur valise sur l'île au cours du mois de janvier a augmenté de 3.7 % par rapport à la période correspondante de 2012, passant de 92 894 à 96 332.

Globalement, le marché européen accuse toujours un repli avec 50.548 touristes en janvier 2014 contre 51,529 un an auparavant mais le nombre des visiteurs en provenance de la métropole et de la Réunion constituant 46,8 % du marché a bondi légèrement de l'ordre de 4.7 % et 7.2 %.

« Les Européens font toujours face à la crise, et cela se démontre par une baisse des arrivées touristiques d'Europe. Cependant, grâce aux vols directs vers la Chine, le nombre de touristes chinois a connu une hausse exponentielle » commente sur Defi Medias un opérateur local.

Les chiffres de Statistics Mauritius confirment cette tendance. Le marché chinois a en effet connu une augmentation de 298,7 % en glissement annuel contre 192.4% pour la Malaisie. Le nombre des visiteurs en provenance de Hong Kong a également augmenté de 96,6%. Au cours du mois dernier, 13 096 asiatiques sont venus visiter Maurice contre 7 914 en janvier 2012.

Ceux venant d'Afrique constituent toujours un part important du marché touristique mauricien malgré une légère baisse, passant de 30 678 à 29 504 visiteurs. En revanche, Statistics Mauritius a noté une hausse des arrivées zimbabwéennes (+83.3%). Les touristes américains, quant à eux se totalisaient à 1 772 en janvier dernier contre 1 528 à la même période de 2012.

Cette année, le ministère mauricien du Tourisme table par ailleurs sur 15 000 touristes en provenance du Moyen Orient contre 12 000 l'année dernière. Un accord avec Turkish Airlines permettra à l'île de multiplier sa visibilité dans les pays cibles, a expliqué à la presse locale le ministre Michael Sik Yuen. S'ajoute à cela la grande campagne promotionnelle lancée du 1er au 10 février dernier et pour laquelle l'Etat mauricien a investi Rs 30 millions, soit l'équivalent de 723 171.46€.

http://www.linfo.re/049-Ocean-Indien/392-Economie/612515-96-332-touristes-a-Maurice-en-janvier

Vers une relance du tourisme malgache

12/02/2014



Le nouveau président de Madagascar veut faire de Nosy Be un modèle pour la relance du secteur touristique malgache. La sécurité y sera renforcée et les infrastructures aéroportuaires améliorées, a-t-il promis.

A son arrivée au pouvoir, Hery Rajaonarimampianina avait classé parmi ses priorités la relance du tourisme malgache, un secteur qui a souffert lourdement des 5 années de crise que le pays a traversées. Le nouveau dirigeant malgache table ainsi sur 400 000 arrivées touristiques d'ici un an et demi contre les 198 816 enregistrées au cours de l'année 2013 (en baisse de plus de 20% par rapport à 2012), relate le quotidien local Les Nouvelles.

La même source d'indiquer dans son édition du jour que pour atteindre ces objectifs, Hery Rajaonarimampianina s'appuie principalement sur les potentiels touristiques de l'île de Nosy Be qui figurait parmi les destinations phares de Madagascar avant que l'insécurité ne commence à ternir son image, à tel point qu'elle est désormais classée zone Orange par les autorités françaises.

En visite sur l'île hier, le n°1 malgache a annoncé plusieurs mesures visant à relancer le tourisme local et ce en assurant au maximum la sécurité des visiteurs qui choisissent la destination tout en leur proposant des infrastructures répondant aux normes.

Il a ainsi annoncé l'extension de la piste d'atterrissage de l'aéroport de Fascène dès cette année pour permettre l'accueil des gros porteurs et proposer, dans la même optique, des vols directs. Les travaux d'amélioration au port seront aussi soutenus davantage, a-t-il encore indiqué. Lui de promettre, entre autres, de régler le plus rapidement possible le problème de délestage qui paralyse fréquemment l'île et d'embellir la ville en améliorant l'état des routes.

« Nous allons aussi développer les marina ici à Nosy-Be. Il y a un besoin important au niveau de la Région. Je crois que nous avons des endroits et des zones qui sont indiqués pour faire prospérer ce genre d'activités particulières », a rajouté le président malgache sur des propos recueillis par le site Mada Gate.

Il annonce par ailleurs la remise en activité du centre de formation en tourisme pour que les jeunes de l'île puissent se spécialiser dans ce domaine.

« Les dispositions que nous prenons à Nosy Be, nous allons les mettre en place ailleurs, dans les autres sites touristiques de Madagascar. Nosy-Be sera un projet pilote parce que c'est une grande ile à côté d'une autre plus grande. Nosy-Be a un avenir et l'Etat souhaiterait y apporter un souffle nouveau », a réitéré le dirigeant malgache lors de sa rencontre avec les opérateurs touristiques locaux.

Enfin, pour une amélioration des cadres sécuritaires de cette zone à forte potentialité touristique, Hery Rajaonarimampianina a aussi offert 4 motos, 40 postes portables et un véhicule 4x4 aux forces de l'ordre locales et aux collectivités décentralisées de Nosy Be.
http://www.linfo.re/049-Ocean-Indien/392-Economie/612765-Vers-une-relance-du-tourisme-malgache

Indian océan times

Seychelles : Plus de 16.500 arrivées touristiques en janvier 2014

12 Février 2014



Selon le bureau national des statistiques des Seychelles, la durée moyenne de séjour touristique dans l'archipel en janvier 2014, comptabilisée à presque 11 jours, est en hausse de 5% par rapport à la

même période calendaire de 2013. Le bureau national des statistiques des Seychelles rappelle aussi que 16.521 vacanciers ont visité l'archipel en janvier 2014, dont notamment 2.317 touristes russes (+32% par rapport à janvier 2013).Suivent ensuite dans le peloton de tête les touristes français délogés de leur première place, avec néanmoins 2.216 voyageurs venus de l'Hexagone.Les visiteurs en provenance de Chine occupent en janvier 2014 la troisième position, avec 2.086 touristes enregistrés en ce début d'année, soit une augmentation de 65 % par rapport aux arrivées touristiques de janvier 2013. Les marchés allemands, italiens et sud-africains sont eux aussi en pleine croissance dans l'archipel. Le ministre du Tourisme et la Culture des Seychelles, Alain Saint-Ange, a félicité tous les acteurs de l'Office de Tourisme de l'archipel pour les résultats obtenus en ce début d'année 2014 et a déclaré que le tourisme seychellois avance sur des bases solides. Pour rappel, 230.272 touristes avaient visité les Seychelles en 2013, soit une hausse de 11% par rapport à l'année précédente.
http://www.indian-ocean-times.com/Seychelles-Plus-de-16-500-arrivees-touristiques-en-janvier-2014_a3130.html

Santé

Dengue : Trois cas détectés à la Réunion depuis le début de l'année 2014

13 Février 2014

Alors que plusieurs cas de dengue, ce virus transmis par les moustiques du genre Aedes, ont été signalés à Mayotte, qu'en est-il à la Réunion ? Nous avons posé la question au Docteur Dominique Polycarpe, directeur de la Veille et Sécurité Sanitaire à l'Agence Régionale de Santé (ARS) de l'Océan Indien. Ce dernier nous apprend que trois patients ont été infectés par le virus depuis début janvier 2014. Trois cas importés et non groupés. S'il n'y a "pas d'alerte", le Docteur Polycarpe appelle à la vigilance la population, invitée à se prémunir contre la propagation de moustiques et se protéger contre les piqûres, surtout pendant la saison des pluies. Car si dans la plupart des cas, la dengue est "une maladie bénigne", elle peut toutefois s'avérer mortelle pour certains patients touchés, notamment les personnes les plus fragiles.



Zinfos974 : 19 cas de dengue ont été détectés à Mayotte depuis début janvier 2014. La situation est-elle inquiétante ?

Docteur Dominique Polycarpe : Parmi ces 19 cas de dengue recensés à Mayotte, la majorité sont des cas importés. Seuls deux cas autochtones ont été détectés. L'ARS a mis en place des actions de lutte anti-vectorielle dans les quartiers de résidence des cas touchés par le virus, afin d'éliminer les gites larvaires, pour éviter que celui-ci se propage. Aujourd'hui, la situation n'est pas inquiétante mais on reste très vigilants, surtout en période de saison des pluies. Il n'y a pas de circulation du virus active à Mayotte mais il faut rester très prudent. C'est pourquoi l'ARS a mis en place des lettres d'information à destination des voyageurs pour leur conseiller de se protéger contre les moustiques et de consulter leur médecin à leur retour de Mayotte en cas de symptômes.

La dengue est une maladie qui peut ne pas se manifester dans 60% à 80% des cas. L'ARS a également sensibilisé les médecins pour qu'ils fassent systématiquement des analyses en cas d'apparition des symptômes de la dengue : frissons, fièvre, courbature, maux de tête ou encore douleurs rétro-orbitales.

Y-a-t-il un risque de propagation à la Réunion ? La dengue est une épidémie mondiale. Aujourd'hui la dengue est présente dans quasiment tous les pays du monde. Quand on voyage en Inde, au Sri-Lanka, en Thaïlande, au Vietnam, ou encore au Laos, où le virus est présent, il faut se protéger contre les piqûres de moustiques et consulter en cas de symptômes évocateurs. Les Réunionnais qui voyagent dans l'Océan Indien, en Asie et en Asie du Sud-Est doivent donc être particulièrement vigilants.

Et le risque est déjà présent à la Réunion. En 2012, il y a eu 30 cas de dengue détectés entre la période de janvier et juillet. Et en 2013, il y a eu 20 cas de dengue détectés entre janvier et juillet. Il n'y a donc pas d'explosion. Mais le plus important est d'arriver à une détection précoce du virus pour pouvoir envoyer le plus rapidement possible des équipes de lutte anti-vectorielle chez le résident et dans le quartier, afin de limiter le risque de propagation.

Quelle est la situation épidémiologique de la dengue sur le territoire de la Réunion à l'heure actuelle ? Depuis début janvier 2014, trois cas de dengue ont été détectés. Tous sont des cas importés et il n'y a donc eu aucune détection de cas autochtone. Et ces trois cas n'étaient pas groupés. Il n'y a pas d'alerte mais il faut continuer à rester très vigilant, surtout pendant la saison des pluies, favorable à la propagation des moustiques.

Justement, quels sont les gestes de prévention pour limiter le risque de propagation du virus ?
Il faut éliminer tout ce qui peut favoriser le développement des moustiques. Éliminer les eaux stagnantes dans les pots, les soucoupes, et tous les déchets favorisant la collecte d'eau. C'est une lutte quotidienne, dans sa cour, dans son jardin, mais également dans les lieux public, et notamment dans les endroits où l'on pique-nique. Ces gestes citoyens contribuent à la lutte contre le développement des moustiques. Comme c'est une maladie qui peut ne pas se manifester, la seule façon de s'en prémunir est d'éliminer les moustiques. Et de se protéger contre les piqûres.
Pouvez-vous rappeler pourquoi la dengue est une maladie dangereuse ?
Dans la majorité des cas, la dengue est une maladie bénigne. Mais dans certains cas, elle prend des formes hémorragiques qui peuvent être mortelles. Il n'y a pas de médicament contre les virus. Le seul traitement est donc symptomatique. Il ne faut surtout pas prendre d'aspirine qui peut favoriser le développement d'hémorragies, mais privilégier le paracétamol. Tout le monde peut être touché : les enfants, les adultes, les personnes âgées. Les personnes les plus fragiles sont, comme souvent, les personnes les plus à risques.

http://www.zinfos974.com/Dengue-Trois-cas-detectes-a-la-Reunion-depuis-le-debut-de-l-annee-2014_a68167.html

Genre

LEMAURICIEN.COM
INDÉPENDANT D'INFORMATION ET D'OPINION

GENRE : Mireille Martin, « Chacun est responsable de ses actes »

13 February, 2014



La ministre de l'Egalité des genres, du Développement de l'enfant et du Bien-être de la famille Mireille Martin estime que « chacun est responsable de ses actes », en précisant que le gouvernement ne peut pas être seul tenu responsable de la situation. Elle répondait ainsi à une question sur les actions de son ministère pour sensibiliser la population à la violence domestique ce matin, à l'ouverture de la 2e réunion de la plateforme

nationale contre la "gender based-violence" à l'hôtel Labourdonnais, au Caudan. Réagissant sur les cas de « violences extrêmes » qu'a connu le pays depuis le début de l'année, Mireille Martin dit que « ces cas nous choquent tous ». Et d'ajouter d'emblée : « Li bon ki dimounn soke avek violence extrem. Sa montre ki li pa acceptab. » Elle avance que son ministère travaille en ce moment afin de voir dans quelle mesure ses services peuvent être améliorés en vue de permettre au public d'être conscient de notre responsabilité. « Nous avons réuni la plateforme nationale pour voir ce qu'il conviendrait de faire. Nous avons besoin de la participation de tous pour réussir. » La ministre de l'Egalité des genres estime « partial de dire que seul le gouvernement ou les Ong sont responsables de la situation ». Elle poursuit : « Chaque personne est responsable de ses propres actes. C'est à chacun de savoir quoi faire et ce qui est digne d'un être humain. C'est à chacun de trouver la bonne solution pour régler les conflits. La solution ne réside pas dans la violence, qui traumatise les autres membres de la famille, dont les enfants », soutient notre interlocutrice.
Le ministère de tutelle poursuit ses campagne de sensibilisation, fait ressortir Mme Martin, affirmant : « Nous faisons comprendre aux gens que la violence n'est pas une fatalité, qu'il y a des recours. » Répondant à une question sur la nécessité d'une formation à la préparation au mariage, la ministre Martin indique que la plupart des couples passant par le mariage religieux, les chefs réligieux ont été formé sur cette question l'année dernière. « Des religions ont déjà recours à cette formation, d'autres sont en train de la mettre en place. Pour la formation laïque, le ministère de tutelle a déjà un programme. Et nous invitons les couples intéressés à venir de l'avant. » Mireille Martin précise cependant que son ministère « ne peut pas obliger les couples à suivre cette formation ». Les conflits existent, dit-elle, précisant que « l'important est de savoir les gérer ». Abordant une question sur l'amendement de la loi existante, elle insiste que dans le cas de la violence, la législation arrive « trop tard ». L'objectif, rappelle-t-elle, est de faire en sorte que les actes de violences ne soient pas commis. Le problème, dit-elle, c'est que ceux-ci se passent presque toujours dans l'intimité. Mireille Martin indique que son ministère travaille en collaboration avec le State Law Office pour apporter des amendements.

Concernant la sensibilisation des enfants à la violence, la ministre souligne que la National Children's Council a un programme dans ce sens et que le ministère de l'Education a mis en place une structure dans les écoles pour conscientiser les enfants et pour encadrer ceux qui sont victimes de violences.

http://www.lemauricien.com/article/genre-mireille-martin-chacun-responsable-ses-actes

Bande dessinée

• Junior N° 169 du jeudi 13 février 2014 • page 6

D'après une histoire de :



Zareen Hasan
de l'école Internationale Stone Town

Dessinateur :
Thierry Permal

Saison 5, épisode 2/3

DILANS à Zanzibar (en Tanzanie) s'intéresse à la déforestation

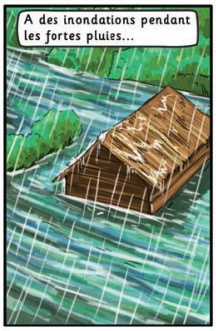


















comprendre

Pourquoi faut-il préserver les forêts ?

Toutes les 3 minutes, sur notre planète, une surface de forêt grande comme 100 terrains de foot est détruite ! En général, c'est pour libérer de l'espace (pour créer des cultures ou installer du bétail) ou pour utiliser le bois (pour fabriquer du papier ou des meubles). Mais cette déforestation crée beaucoup de problèmes : des espèces animales et végétales disparaissent, des plages rétrécissent, les risques d'inondations augmentent, le climat se réchauffe… En fait, la forêt est un élément indispensable à la vie sur Terre. En plantant des arbres au lieu d'en couper, on améliore la vie des gens !

le chiffre

Plus de 100 000 km² de forêts disparaissent chaque année dans le monde. C'est l'équivalent de 60 fois la taille de Maurice !

le mot

Déforestation : la destruction de la forêt.

La suite jeudi prochain

Extrait du « Grand voyage de DILANS », une BD sur le thème du développement durable écrite par des enfants de 6 îles de l'océan Indien. Reproduit avec l'aimable autorisation de la Commission de l'océan Indien (projet ISLANDS).